DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 14.055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mille Quatorze, le 28 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2014

Le 22 avril 2014

ETAIENT PRESENTS: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme Annie CHABANEAU représentée par M. Alain LARRAIN

M. Pierre PAPEIX représenté par M. René-Luc CHABASSE M. Yannick PAVON représenté par M. Gérard FILOCHE M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ: Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

Madame Nancy LEFEBVRE a été élue Secrétaire de Séance.

<u>OBJET</u>: DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE POITOU-CHARENTES ET AU CONSEIL REGIONAL DE POITOU-

CHARENTES, DANS LE CADRE DES ACTIONS LIEES AU LABEL VILLE D'ART ET

D'HISTOIRE

RAPPORTEUR: Mme Eliane CIRAUD-LANOUE

VOTE: UNANIMITE

Dans le cadre des actions liées au label Ville d'Art et d'Histoire, la ville de Royan a engagé une politique de valorisation du patrimoine.

Afin d'aider la commune dans cette démarche sur l'année 2014, il est proposé de solliciter :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes, en application de la convention signée avec l'Etat, pour l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé,
- le Conseil Régional de Poitou-Charentes, pour l'attribution d'une subvention d'accompagnement des Villes d'Art et d'Histoire, au taux le plus élevé.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes et du Conseil Régional de Poitou-Charentes des subventions au taux le plus élevé, dans le cadre des actions liées au label Ville d'Art et d'Histoire,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 30 avril 2014

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO